

**Thème 2 : La France : population, mobilités et territoires (10h-12h)**

**SUJET D'ÉTUDE : LES MOBILITÉS À L'ÉCHELLE DU GRAND NOUMÉA (2h)**

**Rappel du programme de Première STMG :**

Cette séquence s'inscrit dans le deuxième thème consacré à « *La France : population, mobilités et territoires* ». Dans une première séquence, les élèves auront vu « *Les hommes et leurs territoires* » (6 heures) :

1. Le peuplement de la France : sa répartition sur le territoire français et les dynamiques démographiques ;
2. L'urbanisation et la métropolisation du territoire français : les caractéristiques de l'urbanisation ;
3. Les mobilités et les réseaux de transports en France : les différents types de mobilités et le rôle des réseaux de transport sur l'organisation du territoire.

Il s'agira ensuite de choisir un sujet d'étude parmi les 3 proposés :

- Le réseau TGV
- **Les mobilités à l'échelle d'une agglomération urbaine** ou d'une région
- Un territoire de proximité : la communauté urbaine, d'agglomération ou de communes

Il est suggéré « *d'aborder la question des mobilités à l'échelle de l'agglomération de Nouméa* » :

*L'agglomération de Nouméa se caractérise par des mobilités nombreuses et variées. Chaque jour des milliers d'habitants du Grand Nouméa se déplacent vers le centre-ville du chef-lieu provoquant de forts embouteillages et des pics élevés de pollution. Les mobilités profitent essentiellement à la ville. Elles rapprochent, mettent en relation, mais aussi hiérarchisent (par l'inégalité d'accès aux réseaux de communication). Elles conduisent à dissocier de plus en plus des lieux spécialisés de résidence, de travail et de loisirs ; mais cette dissociation est en partie mise en cause par des éléments nouveaux (prix de l'énergie, embouteillages, souci du développement durable, etc.) Les autorités réfléchissent à des améliorations des réseaux afin de permettre une plus grande fluidité dans l'agglomération nouméenne.*

**Capacités et méthodes :**

Maîtriser des repères spatiaux : Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique. Confronter des situations géographiques.

Maîtriser des outils et méthodes spécifiques : Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction d'un document ou du corpus documentaire. Cerner le sens général d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation géographique étudiée.

**Notions et vocabulaire :**

Banlieue, aménagement, couronne périurbaine, covoiturage, éco-mobilité, espace périurbain, étalement urbain, métropolisation, migration pendulaire, mobilité quotidienne, périphérie, périurbanisation, pôle urbain, réseau, TCP, territoire urbanisé, urbanisation, ville-centre.

**Problématiques :**

Comment expliquer l'importance des mobilités ? Quels sont les aménagements mis en œuvre pour faciliter ces mobilités ?

## Démarche :

Ce sujet d'étude se présente sous la forme d'un corpus documentaire structuré permettant à l'enseignant de sélectionner des documents pour la mise en activité ou pour une évaluation. Ce dossier traite de la mise en relation des lieux, des moyens de déplacements et des aménagements inhérents aux mobilités urbaines dans le Grand Nouméa.

- 1) **L'étalement urbain de l'agglomération du Grand Nouméa** s'observe par une urbanisation des espaces périphériques : les projets réalisés ou en cours dans la zone de Dumbéa-sur-mer et de Païta ([doc 1](#)) proposent des lotissements pavillonnaires et des logements collectifs dont des logements aidés. Ces lotissements résidentiels multiplient les équipements collectifs et le développement du réseau routier. Ces nouveaux espaces urbains voire périurbains résultent de l'explosion urbaine ([doc 2](#)) que connaît Nouméa depuis deux décennies et du phénomène de métropolisation. Les quatre communes de l'agglomération connaissent une croissance démographique, notamment Dumbéa et Païta. Ces deux communes devront anticiper d'ici à 2020 des milliers de nouveaux logements ([doc 3](#)).
- 2) **Les moyens de déplacement utilisés pour les mobilités dans le Grand Nouméa** concernent essentiellement l'automobile ([doc 4](#)) qui reste le mode de transport le plus utilisé (38 véhicules pour 100 personnes) pour relier la banlieue aux différents quartiers de la ville-centre (centre-ville, Ducos). Ces mobilités pendulaires engendrent une saturation du réseau routier aux heures de pointe le matin et en fin de journée, participant ainsi à l'augmentation de la pollution urbaine. Certes, le transport collectif pourrait être une solution mais l'irrégularité des fréquences, la durée d'attente et de transport freinent son développement. Seuls les habitants n'ayant pas le choix empruntent quotidiennement le transport en commun pour se déplacer entre les territoires urbains ([doc 5](#)) et suburbains ([doc 6](#)). Ces différents modes de transport créent un réseau entre la banlieue et la ville-centre.
- 3) **Aménager et moderniser le réseau de transport** est nécessaire pour faciliter les mobilités entre les territoires à l'exemple de la Voie Express 1 ou RT1 ([doc 7](#)) qui relie Nouméa à Païta : gain de temps et rapprochement des lieux. Cela a encouragé de nouveaux projets résidentiels : Naïa, Tiaré, Tontouta. Or, à l'entrée de la ville la fluidité du trafic reste rare. Les acteurs publics comme la Province Sud ([doc 8](#)) et la mairie de Nouméa élaborent des schémas d'aménagement routiers, réalisent des aménagements, renouvellent le sens de la circulation automobile dans le centre-ville. Avec 350 000 déplacements quotidiens dans l'agglomération, le réseau routier avec les derniers aménagements montrent des signes de saturation. D'ici 2020, ce sont 500 000 déplacements par jour qui sont prévus à l'exemple d'une aire urbaine comme Marseille.
- 4) **Proposer des solutions alternatives** par la mer comme la liaison maritime ([doc 9](#)) entre le Mont-Dore et Nouméa qui pourrait être une véritable alternative à la voiture. Ce projet devrait être expérimental au cours de l'année 2013. S'ajoutent à cela, d'autres solutions plus responsables comme le covoiturage ([doc 10](#)) et le vélo ([doc 11](#)) pour les déplacements sur des courtes distances. Le projet de tramway ou plus récemment de TCP ([doc 12](#)) avec le Néobus devrait obliger les pouvoirs publics et les habitants à repenser les mobilités.

## Thème 2 : La France : population, mobilités et territoires

### Sujet d'étude : Les mobilités à l'échelle du Grand Nouméa

Comment expliquer l'importance des mobilités ? Quels sont les aménagements mis en œuvre pour faciliter ces mobilités ?

#### I – L'étalement urbain de l'agglomération du Grand Nouméa

##### 1) Une urbanisation des périphéries

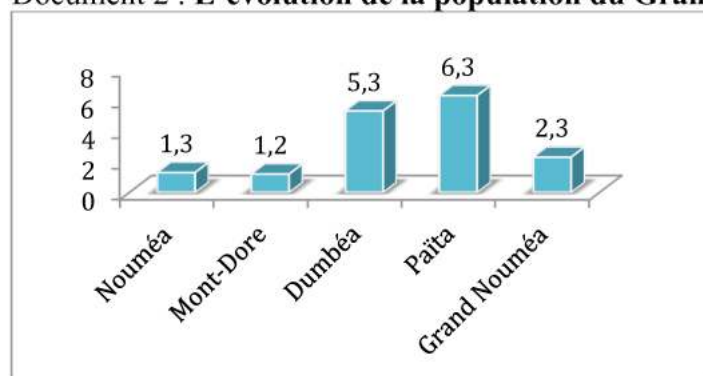
#### Document 1 : Les lotissements résidentiels pavillonnaires et collectifs



Source : Uphillblok – [www.flickr.com/photos/35803445@N07/](http://www.flickr.com/photos/35803445@N07/)

##### 2) Une explosion urbaine

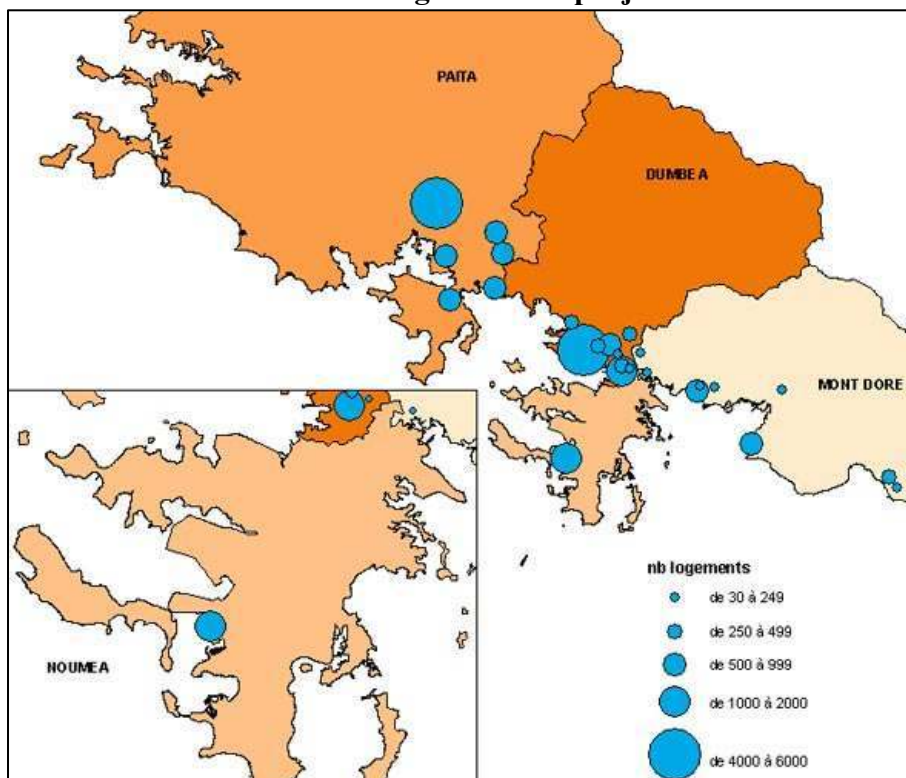
#### Document 2 : L'évolution de la population du Grand Nouméa entre 2004 et 2009 (en %)



Source : ISEE-NC



### Document 3 : Le Nombre de logements en projet entre 2010 et 2020



Source : SIGN – Syndicat intercommunal du Grand Nouméa

## II – Les moyens de déplacement utilisés pour les mobilités dans le Grand Nouméa

### 1) Les mobilités quotidiennes entre la périphérie et la ville-centre

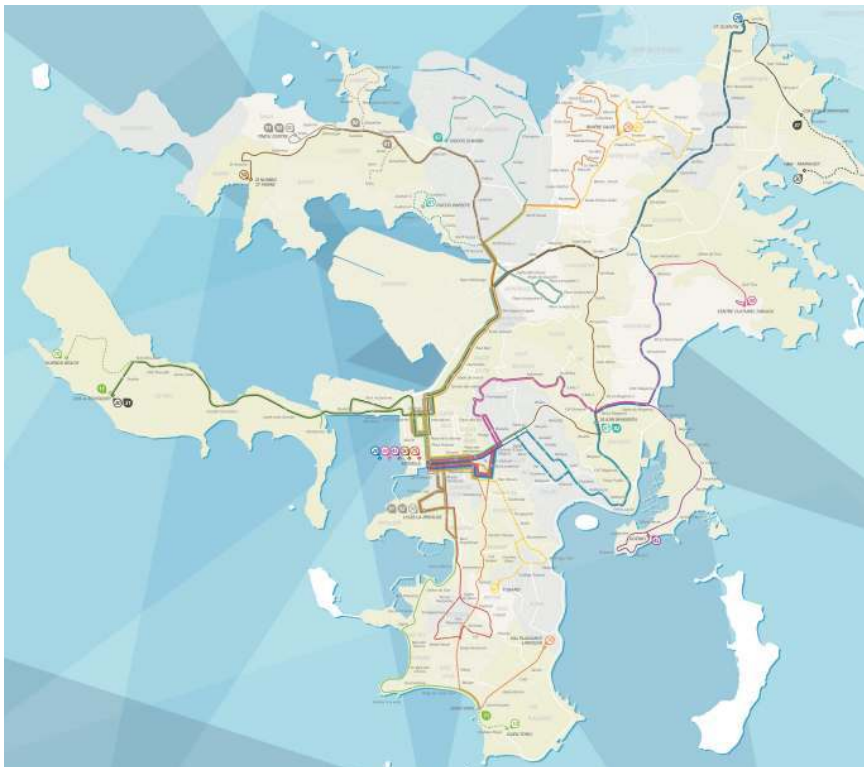
#### Document 4 : La voiture représente 82% des déplacements dans le Grand Nouméa



Source : SMTU – Syndicat mixte des transports urbains du Grand Nouméa

## 2) Les transports collectifs dans le Grand Nouméa représentent 8% des déplacements

### Document 5 : Le plan du réseau de transport urbain Karuia dans la commune de Nouméa



### Document 6 : Carsud, un réseau suburbain tentaculaire



Sources : KARUIA – CARSUD – SMTU



### III – Aménager et moderniser le réseau de transport

#### 1) Faciliter les mobilités entre les territoires

##### Document 7 : La voie express de Nouméa à Païta



Source : Sébastien MÉRION – www.tiwaka.com

#### 2) Tenter de fluidifier le trafic routier à l'entrée de la ville

##### Document 8 : L'échangeur de Ko We Kara réalisé par la Province Sud



Source : Province Sud

**56 000** véhicules par jour sur cette VE1

Coût du projet : **1,650 milliard Fcfp**  
(échangeur et aménagements)

## IV – Proposer des solutions alternatives

### 1) Par la mer

#### Document 9 : Une liaison maritime entre Nouméa et le Mont-Dore



L'expérience concerne un bateau d'environ 120 places qui ferait des trajets de 35 à 45 mn, matin et soir, du lundi au vendredi, entre le Vallon-Dore et le centre de Nouméa (400 Fcfp par trajet : navette + Bus).

Source : LNC

### 2) Les mobilités responsables

#### Document 10 : Le covoiturage

A screenshot of the website covoiturage.nc. The page features a navigation bar with buttons for 'Accueil', 'Liste des trajets', 'Proposer un trajet', and 'Vidéos'. The main content area includes a 'Gérer mon compte' section with login fields for 'identifiant' and 'mot de passe', and links for 'Me déconnecter', 'Mot de passe oublié', and 'Nouveau ? Créer mon compte'. Below this is a 'Bienvenue sur le site web du covoiturage en Nouvelle-Calédonie !' section with a '100% GRATUIT' badge. The text explains what carpooling is, its benefits, and how it works. At the bottom, there are buttons for 'Rechercher un trajet' and 'Proposer un trajet', along with a 'Trajets Vavouto' button.

Source : www.covoiturage.nc



## Document 11 : L'éco-mobilité

En 2010, le plan de déplacement de l'agglomération nouméenne (PDAN) a pointé les lacunes en matière de circulation pour les cyclistes. Aujourd'hui, 15 km d'itinéraires sécurisés sont réservés aux vélos, dont près de la moitié aménagés depuis 2008. Les deux principales pistes cyclables sont celles de la promenade Pierre-Vernier et de la baie de l'Orphelinat. Une autre, rue Guy-Chapuis, conduit, le long du squat Sakamoto, de la rue du 24-Septembre à la Vierge du Pacifique dans le sens de la montée. Ces dernières années, des bandes cyclables, matérialisées par une peinture verte et un vélo blanc, ont fait leur apparition sur certaines artères de la ville. En 2013, d'autres pistes et bandes cyclables verront le jour.

Source : [www.noumea.nc](http://www.noumea.nc)

## Documents 12 : Le projet de Néobus



Le Néobus sera un TCP (Transport en commun en site propre) : une voie sera réservée aux véhicules de transport collectif afin de garantir une vitesse régulière à toute heure de la journée. Une quarantaine de stations seront à aménager et 6 parcs-relais (parkings de longue durée). Les bus seront articulés et pourront accueillir 120 voyageurs dont des personnes à mobilité réduite. La motorisation du bus : thermique ou hybride rejetant beaucoup moins de CO<sub>2</sub>.

Vidéo à visionner (10 min) présentant les enjeux des mobilités et le projet Néobus :

<http://www.smtu.nc/projet-neobus-3.html> ou <http://www.youtube.com/watch?v=ONmvSBV36UI#at=43>

Source : SMTU – [www.smtu.nc](http://www.smtu.nc)